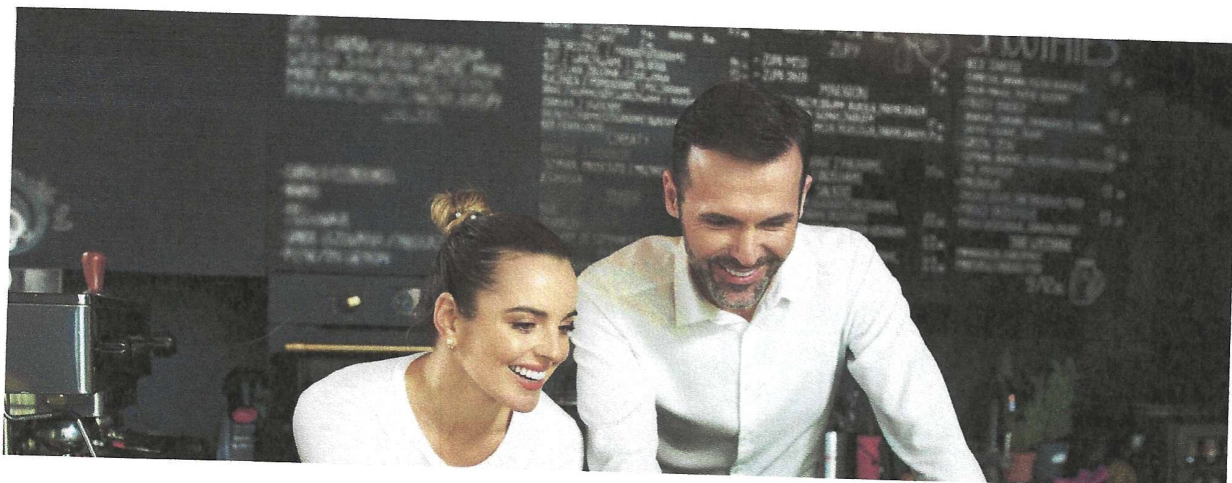




Endesa Energía

Contrat de Fourniture d'Electricité

Conditions Particulières

ASL Windsor Parking - Les Ulis

- Date de remise de l'offre : 09/08/2023
- Offre valable jusqu'au : 09/08/2023
- Référence de l'Offre de Contrat de Fourniture : 202308283467

ENDESA Energía
SIREN 499 590 552 RCS
Paris
Code APE : 3514Z

Succursale France
N de A intraco unautaire : FR 30499590552

10 oule ard
auss ann 5009 Paris
éi : 01 44 10 5
Fa : 01 44 10 3

JM

1 PRÉAMBULE

1.1 Identification des parties

Client :

Nom :	ASL Windsor Parking - Les Ulis
Forme sociale :	copropriété
Nom du signataire / Acheteur représenté par, en qualité de :	Tiquet-Vibet Jennifer - Gestionnaire de copropriétés Ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes pour signer pour l'ensemble des sociétés présentes au contrat
Adresse du siège social :	2 - 4 avenue de Provence 91940 LES ULIS
Nom Contact Client :	Mme Jennifer Tiquet-Vibet
Email :	jennifer.tiquet-vibet@acmgestion.fr
Tél :	0160127272

Représentant légal :

Nom :	ACM GESTION
Forme sociale :	SAS, société par actions simplifiée
Représenté par, en qualité de :	TEMPERE Philippe Ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes pour signer pour l'ensemble des sites présents au contrat
Numéro de SIREN :	402326276
Adresse du siège social :	3 Avenue du Québec à Courtaboeuf Immeuble Ontar 91140 VILLEBON SUR YVETTE
Nom Contact Client :	Mme Jennifer Tiquet-Vibet
Email :	jennifer.tiquet-vibet@acmgestion.fr
Tél :	0160127272

Fournisseur :

ENDESA ENERGIA SA, ci-après **ENDESA**, dont le siège est situé Ribera del Loira, 60, 28042 MADRID, Espagne, immatriculée au Registre du commerce de Madrid au tome 12 797, folio 208, section 8, feuille numéro M-20 381, inscription 1 ENDESA ENERGIA SA exerce ses activités en France par l'intermédiaire de sa succursale immatriculée sous le numéro 499 90 02 RCS Paris, ayant son adresse au 10 Boulevard Haussmann 75009 Paris, représentée par Monsieur Amine Ben Amara, Responsable des ventes

JTV

ENDESA détient une autorisation d'achat d'électricité pour revente au clients nouveau délivrée au nom d'Endesa Energia en date du 28/09/2020

Le Fournisseur s'engage à fournir l'Electricité au Client et le Client accepte cette fourniture d'Energie selon les modalités et conditions prévues par les présentes conditions particulières de fourniture ainsi que les documents suivants :

- Conditions Générales de Vente

Après acceptation de la présente proposition, le client s'engage à remettre à Endesa dans les plus brefs délais les éléments suivants permettant la bonne gestion du Contrat :

- Adresse de facturation du ou des Points de Livraison
- Contacts Techniques et Facturation
- Mandat SEPA

En sus des termes en majuscule définis par ailleurs dans le Contrat, les termes commençant par une majuscule, qu'ils soient au singulier ou au pluriel auront les significations définies aux Conditions Générales de Vente

1.2 Période de fourniture

Les présentes Conditions Particulières de fourniture d'électricité concernent la totalité des besoins en énergie électrique des Points de Livraison mentionnés au Tableau 2 sur la période contractuelle définie à l'article 2.1. Le début et la fin de fourniture sont fixés à 00h00 CET Central European Time

IN

1 3 Données sites

Les principales informations sur les sites objet de la livraison d'électricité sont résumées dans les tableaux suivants :

No du site	Société	SIRE	NAF	Adresse	CP	Commune
ASL Windsor Parking - Les Ulis	ASL Windsor Parking - Les Ulis	1879760 2 2949	6832A	2 Avenue de provence - Terrain du gard - 91940 - LES ULIS	91940	LES ULIS

Tableau 1

No du site	PR	Segment	Consommation annuelle contractuelle W an	Formule tarifaire d'abonnement	Type de Contrat	gestionnaire de Réseau
ASL Windsor Parking - Les Ulis	0081438764 49	C4	63,23	BTSUPCU4	CU	ENEDIS

Tableau 2

*Les consommations contractuelles annuelles par site et par plage sont présentées en annexe 1

PR	Offre	Puissance souscrite base P C kW	Puissance souscrite Pointe kW	Puissance souscrite P kW	Puissance souscrite C kW	Puissance souscrite PE kW	Puissance souscrite CE kW
0081438764 49	Sérénité-1			4,00	4,00	4,00	4,00

Tableau 3

*Sur la base des informations transmises à ENEDIS et sur la base de l'irégularité définie dans le Tarif

TV

2 OFFRE DE PRI

2.1 Pri de l'énergie

PR	Période de Livraison	Abonnement	Pri base W	Pri P W	Pri C W	Pri Pointe W	Pri P W	Pri C W	Pri PE W	Pri CE W
0081438764 49	01/09/2023 31/08/2024	30,6					223,8	136,09	123,26	9,80

Tableau

*Le prix de l'énergie comprend toutes taxes T T E T E T E et T, les coûts d'abonnement, les coûts de capacité, les coûts de EE et les coûts de soutirage p si ue TE, coefficient à ce jour, en euro.

Les prix indiqués ci-dessus sont constitués d'un abonnement mensuel exprimé en euros HT, d'un prix de l'énergie par poste horosaisonnier appliqué à la consommation électrique en euros par MWh HT. Le prix unitaire a déjà pris en compte le mécanisme de l'AREN détaillé à l'Article 2.4.

2.2 écanisme de Capacité

2.2.1 Coût de Capacité

Sur la base des articles L.33 -1 à L.33 -8 et R.33 -1 à R.33 -3 du code de l'énergie instaurant un dispositif de contribution des fournisseurs à la sécurité d'approvisionnement en électricité, ENDESA facturera mensuellement au client le coût lié à l'obligation de capacité en sus du prix de fourniture.

Ce coût, non compris dans le prix de l'énergie indiqué à l'article 2, à la valeur indicative à la signature du contrat ci-dessous, en utilisant le prix de la dernière enchère de capacité EPE :

PR	Période de Livraison	Coût de la capacité W
0081438764 49	01/09/2023 - 31/08/2024	6,0

Tableau

Ce coût sera mis à jour annuellement en utilisant comme référence pour le prix de la capacité la moyenne arithmétique des prix des enchères de capacité EPE pour l'année de Livraison N, qui ont lieu à partir des 12 jours ouvrés après la date de signature du Contrat et avant la dernière enchère de capacité EPE pour l'année de Livraison N. Seulement les enchères ayant lieu lors de l'année calendaire précédant l'année de Livraison N, et toujours avant le début de la fourniture, seront prises en compte. Dans le cas où EPE ne procède pas à aucune enchère pendant la période considérée, le prix d'achat de la capacité sur le marché OTC sera utilisé comme prix de référence.

2.3 AREN

Il est convenu entre les Parties qu'en détermination des volumes livrés dans le cadre de ce dispositif, les prix définis à l'article Prix de l'énergie et figurant au tableau 4 ne seront pas révisés selon les nouvelles dispositions et les conditions de marché au moment de l'ajustement.

Cependant, il est convenu entre les Parties qu'en cas d'une nouvelle disposition réglementaire, en cas de suspension de ce dispositif, en cas de suspension des cessions d'électricité dans le cadre de ce dispositif, en cas de modification de la valeur du Prix AREN, ENDESA pourra modifier les Prix de l'énergie figurant au tableau 4 selon la nouvelle réglementation en vigueur.

JTV

2.4 TURPE

ENDESA facturera en sus le TURPE Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Electricité en transparence ENDESA pourra de plein droit appliquer les évolutions tarifaires du TURPE en fonction de la réglementation en vigueur. Si le Client demande une modification de la Puissance Souscrite et/ou de l'Option Tarifaire d'Acheminement OTA, les prix seront mis à jour en prenant en compte le TURPE en vigueur pour la nouvelle puissance et/ou la nouvelle option tarifaire et seront appliqués de plein droit au Contrat au jour de cette modification.

2.5 CEE

En vertu de la Loi de Programme portant les Orientations de la Politique Energétique de la France n° 200 781 du 13/07/2000 dite loi POPE, Si les Points de Livraison dont le code NAF associé génèrent une obligation CEE Certificats d'Economie d'Energie seront facturés en sus du Prix de l'Energie d'un coût CEE

Les sites identifiés dans le tableau suivant génèrent un coût CEE et seront facturés comme suit :

PR	Coût CEE W
0081438764 49	6,93

Tableau

En Cas d'évolution réglementaire du marché des CEE, ENDESA pourra faire évoluer ce coût CEE en cours de contrat conformément à l'article des Conditions Générales de Ventes

3 FLEXIBILITÉ

Les présentes Conditions Particulières ne comprennent aucun engagement de consommation minimale ou maximale à la charge du Client

4 ESTIMATION DES TAXES, CONTRIBUTIONS ET AUTRES DISPOSITIFS REGLEMENTAIRES

ENDESA facturera les taxes en vigueur durant toute l'exécution du Contrat et notamment :

taux et contribution	modalité d'application
CTA	21,93 de la part fixe du TURPE
CSPE Contribution au Service Public Electricité	- Pour une puissance souscrite inférieure ou égale à 36 kVA : 1,00 /MWh Jusqu' au 31/01/2024 2,83 /MWh à partir du 01/02/2024 - Pour une puissance souscrite supérieure à 36 kVA et inférieure ou égale à 200 kVA : 0,00 /MWh Jusqu' au 31/01/2024 23,61 /MWh à partir du 01/02/2024 - Pour une puissance souscrite supérieure à 110 kW : 0,00 /MWh TENSION Jusqu' au 31/01/2024 22,00 /MWh à partir du 01/02/2024
TDCFE Taxes départementales sur la Consommation Finale Electricité	Taux en fonction du département jusqu' au 31/12/2022
TVA	- Pour une puissance souscrite inférieure ou égale à 36 kVA : -Prix de l'électricité, CSPE, TCCFE, TDCFE : Taux à 20 % -Abonnement et CTA : Taux à 0 % - Pour une puissance souscrite supérieure à 36 kVA : -Taux à 20 % sur l'ensemble de la facture

Tableau

*Estimation au taux plein - taux réduit applicable si transmission de l'attestation d'exonération

Tout changement réglementaire relatif aux taxes, contributions et autres dispositifs réglementaires applicables au Contrat pourra être répercuté par ENDESA conformément aux Conditions Générales. Ces contributions et taxes s'ajoutent au prix du Contrat figurant au Tableau 4.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Fréquence de facturation	Mode de paiement	Délai de paiement
Mensuel	Prélèvement	Fin de mois de facturation

Le client devra remplir le mandat de prélèvement SEPA et le renvoyer dûment signé, accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) en même temps que le Contrat.

6 CONFIDENTIALITÉ

Les informations contenues dans ce document sont strictement confidentielles. Elles ne peuvent être transmises en aucun cas à des tiers externes aux sociétés du Client, sans autorisation préalable et écrite d'ENDESA.

STV

7 CONDITIONS D'APPLICATION DU CONTRAT

Toutes les clauses des Conditions Générales de Vente CGV d'ENDESA jointes au présentes Conditions Particulières CP font partie intégrante du Contrat de fourniture et en sont indissociables Contrat

A la date de la signature des présentes, le Client déclare :

- Avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente en vigueur et les accepter,
- Avoir pris connaissance des conditions du Contrat Unique
- Mandater ENDESA pour accéder à ses données de comptage auprès de son Gestionnaire de réseau,
- Avoir pris ses dispositions pour résilier son contrat de fourniture de gaz auprès de son précédent fournisseur et ne pas être engagé avec ce dernier sur les mêmes périodes de fourniture que le présent Contrat,
- Être habilité et avoir conscience d'engager sa société sur un Contrat pour une durée déterminée dès le jour de la signature
- Avoir fourni des informations et actes le concernant, sachant que tout changement de coordonnées en cours de Contrat devra être notifié à ENDESA via l'Espace Client en ligne ou à l'adresse service-clients endesa.fr

Afin de noter son accord sur les termes de ce Contrat, le Client retournera par courrier électronique à contrats.endesa.fr un exemplaire des CP paraphées et signées avant la fin de la période de validité et un exemplaire des CGV paraphées. Le présent Contrat constitue, de la part d'Endesa, une offre de contracter sous réserve que des changements importants des conditions de marché ne viennent, avant l'accord du Client, en modifier, notamment les conditions tarifaires, et sous réserve que le Client fasse l'objet d'une couverture financière sur santé de la part du partenaire d'assurance-crédit d'ENDESA

La signature des Conditions Particulières par un représentant d'ENDESA vaudra confirmation finale. ENDESA retournera au Client, par courrier électronique, un exemplaire signé par un de ses représentants

Le Client

Nom Prénom : ACM GESTION - TIQUET VIBET
Date : 9/08/2023
Signature et tampon de la société
Précédés de la mention "Bon pour accord"

"Bon pour accord"

ACM GESTION
Immobilaire ONTARIO
Parr. d'activités Courtageur
3 Avenue du Québec
91140 VILLEBON-SUR-YVETTE

ENDESA

Nom Prénom : Ben Amara Amine
Date : 09/08/2023 09:20
Signature :



1 ANNEXE 1 : CONSOMMATION ANNUELLE CONTRACTUELLE PAR SITE ET PLAGE

Les consommations contractuelles annuelles par site et par plage sont présentées ci-dessous :

PRM	Base (MWh/an)	HP (MWh/an)	HC (MWh/an)	Pointe (MWh/an)	HPH (MWh/an)	HCH (MWh/an)	HPE (MWh/an)	HCE (MWh/an)
50081438764549					18,56	9,02	23,15	12,50

2 ANNEXE 2 : CONSOMMATION CONTRACTUELLE PAR SITE ET PERIODE DE LIVRAISON

Les consommations contractuelles annuelles par site et par plage sont présentées ci-dessous :

PRM	Période de Livraison 1	Consommation (MWh)	Période de Livraison 2	Consommation (MWh)	Période de Livraison 3	Consommation (MWh)
50081438764549	01/09/2023 31/12/2023	20,13	01/01/2024	63,26	01/01/2025 31/08/2025	43,31

Mandat de prélèvement SEPA
SEPA Direct Debit Mandate

Référence unique du mandat Mandate reference	402326276-50015
Identifiant du créancier Creditor Identifier	FR04ZZZ491049
Nom du Créancier Creditor's name	Endesa Energia Succursale France
Numéro et nom de la rue Number and name of the street	10 BOULEVARD HAUSSMANN
Code Postal - Ville Postal Code - City-Town	75009 - PARIS
Pays Country	FRANCE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) Endesa Energia Succursale France à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Endesa Energia Succursale France. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

By signing this mandate form, you authorize (A) the Creditor to send instructions to your bank to debit your account and (B) your bank to debit your account in accordance with the instructions from the Creditor. As part of your rights, you are entitled to a refund from your bank under the terms and conditions of your agreement with your bank. A refund must be claimed within eight weeks starting from the date on which your account was debited

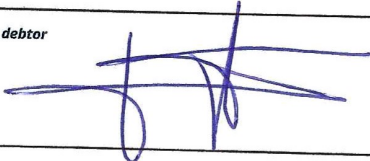
Raison Sociale du débiteur Name of the debtor	ASL Windsor Parking - Les Ulis
Votre adresse (Numéro et nom de la rue) Address of the debtor	2 - 4 avenue de Provence -
Code Postal - Ville Postal Code - City - Town	91940 - LES ULIS
Pays Country of the debtor	France
Swift BIC	BREDFRPP XXX
Les coordonnées de votre banque - IBAN Account number - IBAN	FR 76 1010 7001 1800 6555 8240 096

Type de paiement Type of payment



Paiement récurrent Recurrent payment

Signé le Date-location in which you are signing	9/08/2023
---	-----------

Signature Signature of the debtor		TVA FR80402326276
---	---	-----------------------------

Tous les champs doivent être obligatoirement remplis.
Après signature ce mandat doit être envoyé au créancier pour son archivage.